

Le Seigneur «à la raclette!»

Reverolle

Ce titre irrévérencieux pour souligner que c'est par 15 voix contre 14 (et 2 abstentions!) que le Conseil général de Reverolle, sous la houlette de Catherine Grivaz, a confirmé mardi 26 juin le maintien d'une «bénédiction divine» en introduction à ses délibérations. Au préalable, et presque toujours à l'unanimité, le Conseil avait admis les comptes communaux 2006, la désaffectation partielle et le nouvel aménagement du cimetière, une nomenclature renouvelée et officielle des rues et

chemins du village (même si officiellement les Directories ont d'autres appellations...), et enfin un crédit d'élaboration d'un étang planté de roseaux, pour la déshydratation et l'élimination des boues d'épuration. Enfin, dans la partie «divers», Mme Jobin a développé une longue intervention concernant la «politique familiale et l'accueil de jour des enfants en âge pré- et parascolaire». Le syndic René Cloux a assuré que la Municipalité se préoccupe de la question, et qu'elle renseignera le Conseil lors des prochaines rencontres. JIG

Journal de Stages du 29-6-07